

OBSERVATION N31 registre dématérialisé

Date: ven. 3 mai 2024 à 11:07

Subject: enquête publique/défusion Bagnols les Bains

To: <ep.bagnols@gmail.com>

Didier MEDARD

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Nous avons regroupé nos communes en 2017 sur la volonté des élus de l'époque

sans véritable débat public, concertation ou votation. Aujourd'hui dans un processus démocratique, à trois reprises la majorité de la population bagnolaise

à formulé son souhait de revenir à sa situation première soit sa sortie de la commune nouvelle. C'est donc un choix murit & réfléchi !!!

En effet l'établissement thermal est géré par le Département et les principaux dossiers communaux du ressort de la communauté de communes (économie, assainissement, office du tourisme, résidence thermale....) mais aussi cela permet une mutualisation des matériels et de personnel. Le lien entre les communes

existe déjà au travers de cette entité et permettra toujours de réaliser des projets en commun.

La défusion leur permettra à coup sûr une meilleure gestion de leur quotidien et certainement plus proche de leurs attentes.

L'aspect agricole prépondérant dans les autres communes, les deux pôles que sont

le Bleymard et Bagnols les bains ne font, à mon sens, que conforté leur choix.

Fort de tous ces éléments il me semble bénéfique pour l'ensemble de ces communes la sortie de Bagnols les Bains.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.

Didier MEDARD.